

Bienvenue au

CONSEIL

MUNICIPAL

de Saint-Loubès !

11/04/2024



2024-11 : Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2024

Le compte-rendu est-il conforme
aux échanges du précédent
conseil municipal?



2024-12 : Modification des commissions municipales

Commission Éducation, jeunesse, parentalité,

Périscolaire et Parascolaire

Commissions permanentes	Responsable	Membres Mmes et M.
Éducation, jeunesse, parentalité, périscolaire et parascolaire	KOLEBKA	GUICHARD – BAGOLLE – VOLF – PLATRIEZ – KOUTCHOUK – CHALARD – GIACOMINI –RONCO – BAGOLLE + ajout de Mme Sandra VALLÉE

2024-13 à 23 : Démarche budgétaire 2023/2024

- Comptes de Gestion et Administratifs 2023 des 2 budgets : Commune et Centre Culturel
- Affectation des résultats 2023
- Taux : foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaire
- AP / CP et Subventions aux associations
- Budgets prévisionnels 2024 : Commune et C. Culturel



2024-13 : Approbation du compte de gestion 2023 de la commune

Le niveau de dépenses et de recettes :

En section de fonctionnement :

- recettes : 12 976 966,95 €
- dépenses : 19 527 127,23 €

En section d'investissement :

- recettes : 4 222 428,78 €
- dépenses : 4 130 042,18 €



SAINT-LOUBÈS



2024-14 : Approbation du compte de gestion 2023 de la Coupole

Le niveau de dépenses et de recettes :

En section de fonctionnement :

- recettes : 848 689,90 €
- dépenses : 823 330,17 €

En section d'investissement :

- recettes : 328 930,47 €
- dépenses : 156 020,22 €



2024-15 : Approbation du compte administratif 2023 de la commune

Le compte administratif 2023 fait apparaître les réalisations suivantes :

En section de fonctionnement :

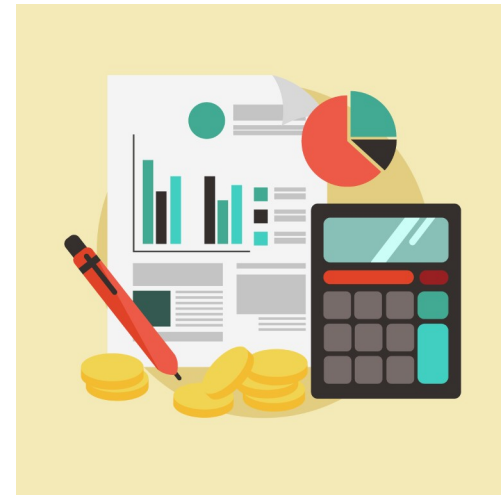
- recettes : 12 976 966,95 €
- dépenses : 19 527 127,23 €

En section d'investissement :

- recettes : 4 222 428,78 €
- dépenses : 4 130 042,18 €



SAINT-LOUBÈS



2024-16 : Approbation du compte administratif 2023 du Centre Culturel

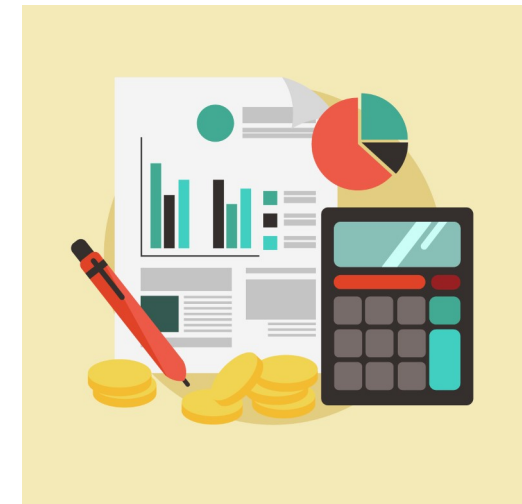
Le niveau de dépenses et de recettes :

En section de fonctionnement :

- recettes : 848 689,80 €
- dépenses : 823 330,17 €

En section d'investissement :

- recettes : 328 930,47 €
- dépenses : 156 020,22 €



2024-17 : Affectation des résultats au budget de la commune 2024

<u>Résultat de Fonctionnement :</u>		
A. Résultat de l'exercice		449 839,72
B. Résultat antérieurs reportés		1 927 434,82
C. Résultat à reporter		2 377 274,54
<u>Solde d'exécution de la section d'Investissement :</u>		
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (D001)		- 1 132 076,25
E. Solde des restes à réaliser d'investissement		628 335,82
F. Besoin de Financement		503 740,43
AFFECTATION BP 2024		
1. Report en Fonctionnement	R 002	1 873 534,11
2. Report en Investissement	D 001 R 1068	1 132 076,25 503 740,43

2024-18 : Affectation des résultats au budget du Centre Culturel 2024

<u>Résultat de Fonctionnement :</u>	
A. Résultat de l'exercice	25 359,63
B. Résultat antérieurs reportés	0
C. Résultat à repoter	25 359,63
<u>Solde d'exécution de la section d'Investissement :</u>	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (D001)	57 810,99
E . Solde des restes à réaliser d'investissement	- 83 170,62
F. Besoin de Financement	25 359,63
AFFECTATION BP 2024	
1. R 001	57 810,99
2. R 1068	25 359,63

Un bilan d'exécution 2023 favorable

Évolutions	22/21	23/22
Recettes de fonctionnement	5,1 %	4,1 %
Dépenses de fonctionnement	13,5 %	3,2 %
<i>Dont dépenses de personnel</i>	12,6 %	0,8 %
Épargne brute	-51,9 %	19,2 %
Épargne de gestion	-760k€	+420k€

Dépenses de personnel : +0,8 % en 2023

Subvention Centre Culturel : 662 k€ contre 886 k€ prévus

Emprunt contracté : 1,6 M€ contre 3,4 M€ prévus

Emprunt remboursé : 1,26 M€

Un bilan d'exécution 2023 favorable

Fonctionnement :

Excédent 2023 : **2,38 M€** / 2022 : 3,47 M€

Investissement :

Résultat 2023 = Déficit de **0,50 M€** / 2022 : 1,54 M€

Les **+** de fonct. couvrent les **-** d'investissement

Rés. fonctionnement 31/12/23 : 1,87 M€ vs 1,93 M€



Impact défavorable des hausses

Hausse des charges en 2022 : +1 125 k€ inflation 6,2%

(chapitres 11 et 12)

Hausse en 2023 : + 985 k€ inflation 4,9%

Hausses des prix 2019-2023 :

Énergie-électricité : + 232 k€ (+82%)

Alimentation : + 57 k€ (+15%)

Entretien de bâtiments et voirie : + 47 k€

Contrats nettoyage, logiciels.. + 217 k€

Primes d'assurance : + 476 k€

...

Dépenses de fonctionnement 2024

Libellés	Montants		
	ET 2023	CA 2023	BP 2024
Achats	1 534 190,00	1 340 664,40	1 421 706,04
Services extérieurs	1 626 746,25	1 587 425,35	1 602 889,83
Autres services extérieurs	435 443,80	386 466,88	430 711,19
Impôts et taxes	96 030,00	12 808,70	32 892,00
Charges à caractère général	3 692 410,05	3 327 365,33	3 488 199,05
Autres personnel extérieur	590 000,00	495 308,14	384 880,00
Cotisations	120 319,55	118 618,59	125 482,00
Charges de personnel	6 756 899,45	6 629 185,44	7 003 206,00
Charges de personnel	7 467 219,00	7 243 112,17	7 513 568,00
Atténuation de produits (SRU)	130 000,00	130 000,00	132 292,88
Autres charges de gestion courante	1 311 423,76	1 084 384,73	1 140 975,71
<i>Subvention Budget du Centre Culturel</i>	<i>886 499,19</i>	<i>662 273,24</i>	<i>694 673,71</i>
DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES	12 601 052,81	11 784 862,23	12 275 035,64
Charges Financières	260 619,98	260 619,66	287 820,80
Charges exceptionnelles	7 500,00	2 219,82	2 700,00
Provisions	19 000,00	841,92	205 012,00
Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
DEPENSES RÉELLES	12 888 172,79	12 048 543,63	12 770 568,44
Opérations d'ordre entre section	480 307,34	478 583,60	585 540,13
Virement à investissement	1 442 325,30	0,00	1 864 691,90
Total général des dépenses de fonctionnement	14 810 805,43	12 527 127,23	15 220 800,47

Dépenses de fonctionnement 2024

Maintien des dépenses d'énergie :

520 k€ vs 516 k€ en 23, malgré les prix 24 > prix 23 grâce à la **sobriété des services** et aux **meilleures performances** des bâtiments.

Cf rénovation Ile Bleue = 60 % économies

Hausse **alimentation** : + 3,8 % < hausse des prix grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à de nouveaux usages

Recettes de fonctionnement 2024

Libellés	Montants		
	BUDGET 2023	CA 2023	CA 2024
Produit des services	1 133 041,00	1 184 264,09	1 192 296,00
Impôts et taxes	9 279 296,25	9 096 907,87	9 435 187,00
Dotations et participations	1 924 984,00	2 451 707,04	2 063 990,00
Autres produits de gestion courante	19 525,00	19 637,81	267 953,00
Atténuation de charges	13 651,00	20 664,56	20 000,00
RECETTES DE GESTION DES SERVICES	12 370 497,25	12 773 181,37	12 979 426,00
Produits financiers	6,00	8,97	8,00
Produits exceptionnels	323 367,00	107 384,50	20 000,00
Reprises sur prov. Pour dépréciation de	47 000,00	36 533,84	205 492,00
<i>Produits de cessions</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>	<i>142 500,36</i>	<i>59 858,27</i>	<i>142 340,30</i>
Excédent antérieur reporté	1 927 434,82		1 873 534,10
Total des recettes de fonctionnement	14 810 805,43	12 976 966,95	15 220 800,40

Recettes de fonctionnement 2024

Produit des services = **tarifs des services municipaux**.

Travail en cours sur la prise en compte de la hausse des charges de 2023

Reversement de la CdC des **taxes sur les entreprises** : stable à 3,1M€

Hausse nationale des bases du foncier bâti de 3,9 % + travail de mise à jour de ces bases : caractéristiques des propriétés, aménagements, piscines...

Droits de mutation (transactions immobilières) : 250 k€ vs 599 k€ en 22

Dotation **CAF** au niveau de 2023 : 934 k€



Les économies d'aujourd'hui sont les investissements de demain !

Et les investissements d'aujourd'hui sont les économies de demain !

- **Report de dépenses** non urgentes ou absolument nécessaires (recrutements, logiciels, matériels etc.)
- **Étalement sur plusieurs exercices** d'investissements pluri-annuels, redéfinition à la baisse de projets
- **Report ou décalage d'investissements** en dehors des projets déjà lancés ou réglementairement nécessaires

Les leviers actionnés en 2024 sur les dépenses

- Baisse des **carburants** : 4 000€ depuis 2019
- Baisse des **consommations d'énergie** dans les bâtiments par l'application du 19°C (hiver) / 26°C (été) et grâce aux **rénovations**
- Lutte contre le **gaspillage alimentaire** : action en cours
- Réduction des dépenses de personnel liées aux **remplacements**
- Suppression d'**événements et manifestations** plus économes
- Renégociation de **contrats**



Les leviers actionnés en 2024 sur les recettes

- **Dotations de l'État** : -77,8 k€ en 22 ; -33 k€ en 23 ; **+70 k€ en 24**
→ 544 k€, soit 54€ par habitant contre une moyenne nationale de 200€
→ DGF = 15 % des recettes des communes, St-Loubès : 4,2 %
- **Réduction de l'exonération sur le foncier bâti nouvelles constructions** :
de 100 % à 40 % ; *avec maintien à 100 % pour les logements sociaux*
- **Hausse du taux de foncier bâti en 2023** : de 3 % pour 140 k€ de
recettes additionnelles. 14€ par habitant / 32€ par foyer fiscal
- **Majoration taxe d'habitation** sur les résidences secondaires de 30 %
- **Réflexions en cours** sur d'autres possibilités

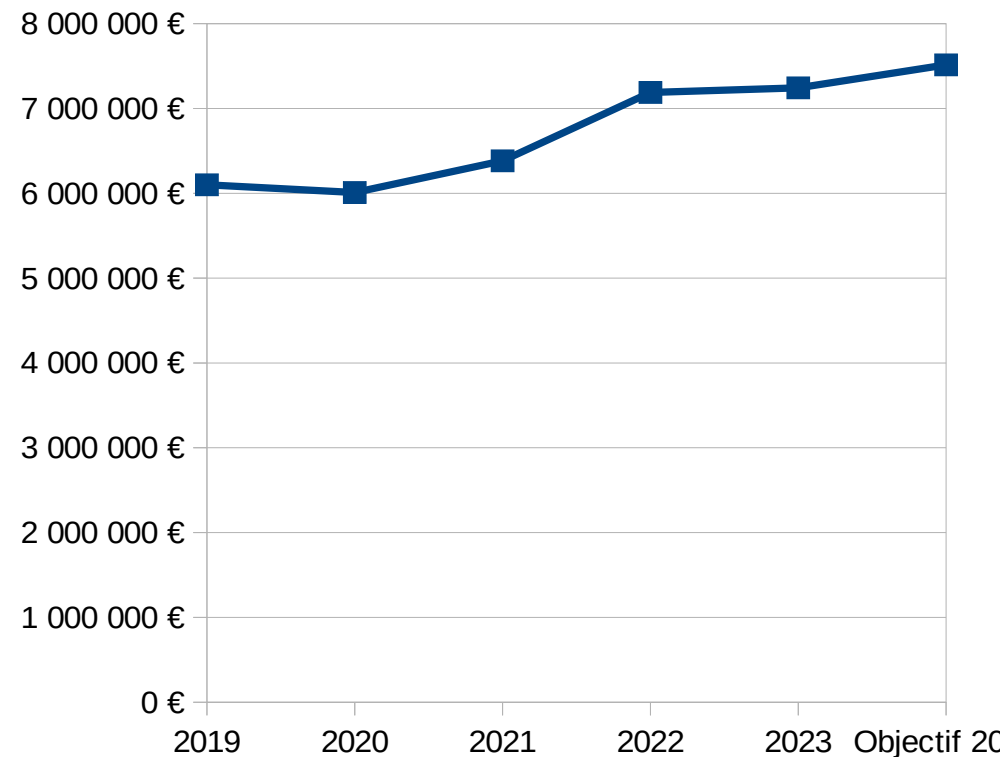


Des dépenses de personnel maîtrisées

-> 7,24 M€ en 2023 = 60,12 % des dép. de fonctionnement vs 59,60 % en 2019

Hausse 2024 : +3,63 % / +0,8 %
+12,64 % 2022 :

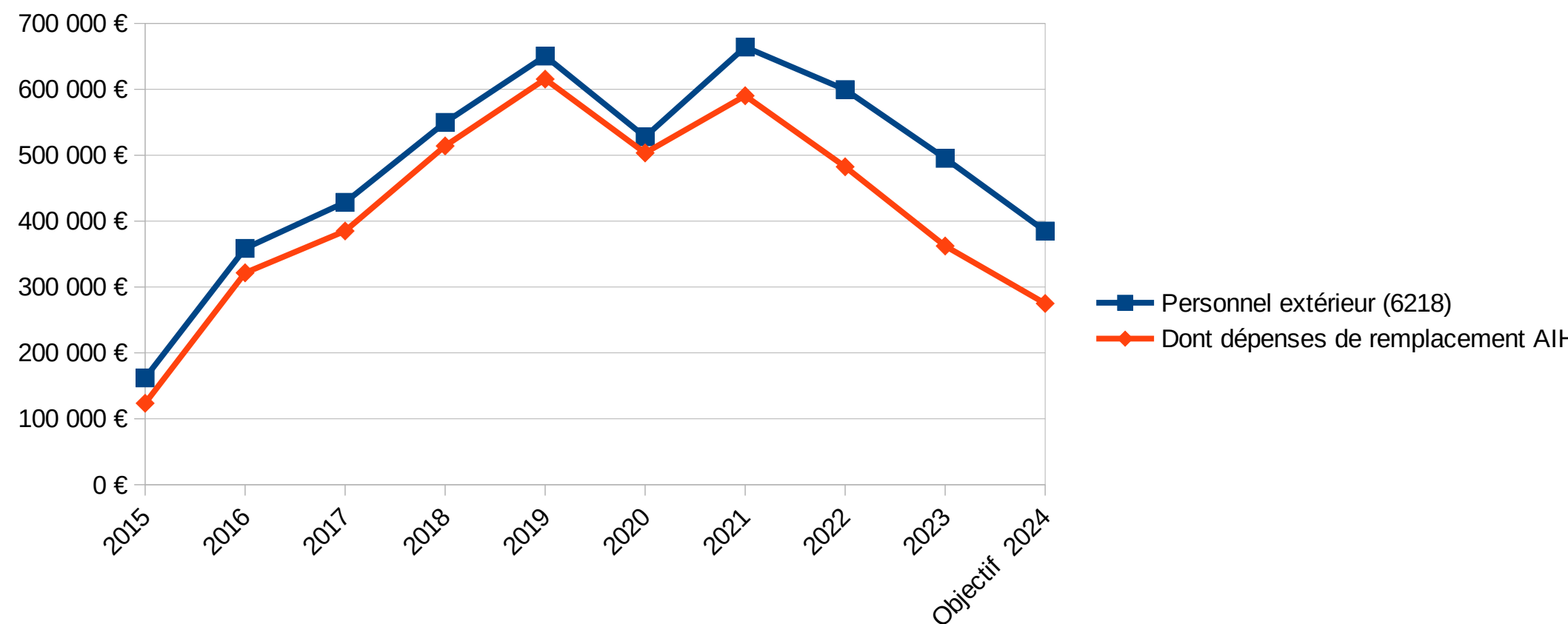
- pas de création de poste, recrutements / remplacements
- hausse du point d'indice des fonctionnaires en janvier 24
- effet en année pleine 07/23
- évolution des carrières et avancements



Des dépenses de personnel maîtrisées

- Baisse des dépenses liées aux remplacements :

Objectif 275 k€ après 362 k€ en 23 / pic à 619 k€ en 2019.



Des arbitrages serrés en investissement

	2022	2023	2024
Total des investissements prévus	9,801	8,291	7,344
Dont dépenses d'intervention	7,483	4,361	4,021

Ont été retenus uniquement :

- 1 **Dépenses « de base »** → entretien et maintenance des bâtiments, des voiries, des équipements défectueux
- 2 Achèvement des **projets déjà engagés** → Ile Bleue, panneaux photovoltaïques, liaison dojo-gymnase
- 3 **Dépenses strictement nécessaires** → sécurité, respecter les obligations réglementaires, réduire la pénibilité et améliorer les conditions de travail des agents.

Des arbitrages serrés en investissement

Les 4,02 M€ sont répartis en :

- Investissements « de base » : 1,4 M€ dont voiries, équipements, entretien des bâtiments, éclairage public, église, sécurité des circulations piétonnes et routières...
- Ile Bleue : 1,3 M€ poursuite et achèvement des travaux
- Nouveau groupe scolaire Modery : 521 k€ avant-projet définitif, études
- Aménagements du complexe sportif : 241 k€ jeux d'enfants et 1ère partie du parcours sportif
- 23 520 € sont prévus pour la ferme maraîchère → 0,6 % du total

Des emprunts mesurés

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Capital	1 111 049,29	1 098 857,24	1 068 015,07	977 892,94	960 014,61	928 362,50	905 677,69	882 561,13	781 424,87
Intérêts	289 912,24	261 076,22	232 136,23	204 736,28	182 175,43	160 174,02	139 255,58	118 307,99	97 819,81
Annuité	1 400 961,53	1 359 933,46	1 300 151,30	1 182 629,22	1 142 190,04	1 088 536,52	1 044 933,27	1 000 869,12	879 244,68

Besoin en emprunt *prévisionnel* : **1,85 M€**

Objectif : emprunt **a minima** en 2024

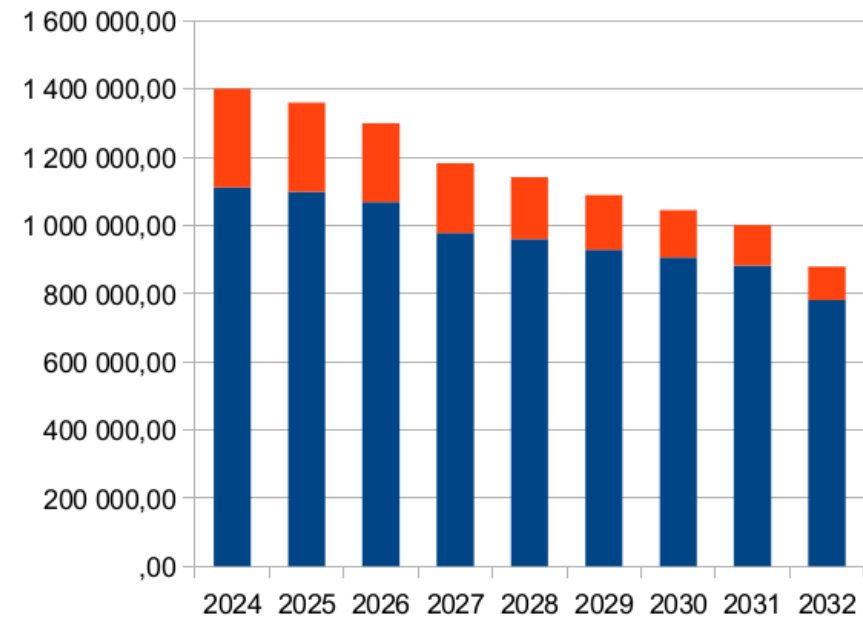
Comment ?

Différence entre prévisionnel et réalisé

Vente de l'ancienne trésorerie (480k€)

Recherche de nouvelles subventions

sur Modery etc.



Des engagements forts

- Subventions aux associations : 180 k€ / 183 k€
- Augmentation de 27 k€ de l'action sociale
→ transfert de salaires ; à abonder si nécessaire
- Budgets des écoles et Enfance maintenus
- Sécurité, obligations réglem. et conditions de travail

Un budget à faire vivre

- **Plan d'actions d'économies** pour 2024 :
identification de pistes d'économies possibles
(acheter différemment, réparer plutôt que jeter,
mutualiser les achats, faire autrement)
=> décliné par thématiques
=> **binômes** de chefs de service & élus délégués.
- Consigne 2024 : économies réalisées préservées
→ les **enveloppes de dépenses** attribuées / objectifs
à ne pas dépasser. Pas de report possible.

Une progression limitée des taux

Une fois tous ces leviers actionnés, la CAF dégagée n'est pas suffisante

Nécessité de **mobiliser les ressources propres** de notre commune

→ objectif de très peu emprunter cette année pour éviter les taux actuels

→ La hausse en 2023 du « potentiel fiscal » a certainement permis de réintégrer les 2/3 de communes éligibles à la Dot. de Solidarité Urbaine

Proposition : foncier non bâti **inchangé**

foncier bâti : **+2,5 %** → 127 796€, soit 12€ /hab pour l'année

Pourquoi 2,5 % ? C'est la moitié de l'inflation 2023. Même principe que l'année passée : **moitié par l'impôt, moitié par les économies de la collectivité**

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Inflation (INSEE)	0,0	0,2	1,0	1,8	1,1	0,5	1,6	6,2	7,0	4,9
Hausses d'impôts Saint-Loubès	1,9	1,9	1,9	1,9	1,0	0,0	0,0	0,0	3,0	2,5
Différentiel hausse d'impôt / inflation	1,9	1,7	0,9	0,1	-0,1	-0,5	-1,6	-6,2	-4,0	-2,4

En italique, prévisions et projections

Une subvention Coupole optimisée...

Subvention commune vers Centre Culturel 2024 : **694 674€**

Un **budget global baisse** grâce à l'**optimisation du fonctionnement** et à la fin des travaux de mise en **accessibilité de la salle.**

- **Subvention** prévisionnelle : 695 k€ contre 887 k€ en 2022

→ dont 194 k€ pour les investissements

(2023 : 887 k€ en prévisionnel, 662 k€ en réalisé)

(2022 : 973 k€ en prévisionnel, 843 k€ en réalisé)



Une subvention Coupole optimisée...

Nouvelles orientations pour mieux maîtriser le budget :

- travailler avec des **compagnies locales et subventionnées**,
- créer des **partenariats** avec les salles du territoire,
- **équilibrer** : coûts des artistes / recettes de billetterie,
- **le GLOP** : choisir les spectacle selon vos envies.



Une subvention Coupole optimisée...

Les investissements nécessaires en 2024 :

- Étanchéité toiture scène
- Remplacement de la Centrale de Traitement d'Air
- Sécurisation accès et parvis de la Coupole

La saison culturelle 2024 :

- 15 à 16 spectacles et un concert gratuit en plein air cet été
- Thés dansants habituels une fois par mois
- Spectacles adaptés dédiés aux scolaires de la commune

Grâce à de nouvelles pratiques :

- **Meilleure gestion du budget** de la Coupole
- **Programmation culturelle de qualité**, variée et tournée vers tous les publics.

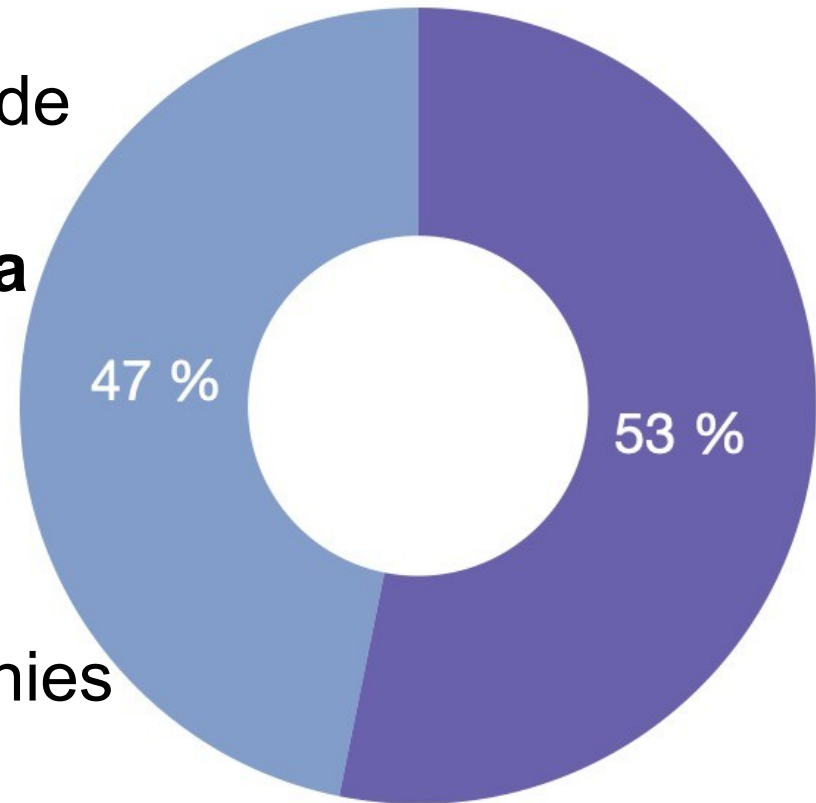


Une subvention Coupole optimisée...

La Coupole, une salle largement ouverte aux loubésiens !

Le coût de la saison culturelle organisée par le service culturel de la mairie est de **325 253€** soit **la moitié du budget global pour la Coupole.**

L'autre part du budget pour : les associations, les écoles, la danse municipale, les cérémonies et évènements municipaux ou institutionnels, les mariages...



● budget saison culturelle
● budget autres activités



2024-19 : Vote des taux de la fiscalité locale (taxe foncière bâtie, non bâtie, taxe habitation résidences secondaires)

Ressources Fiscales à taux constant	Taux d'imposition de référence pour 2023	Base d'imposition prévisionnelles 2024	Produits 2024 à taux constants
Taxe foncière (bâti)	41,53 %	12 288 000,00	5 103 206
Taxe foncière (non bâti)	69,66 %	139 300,00	97 036
Taxe Habitation	17,12 %	463 700,00	79 385
		TOTAL	5 279 627

Ressources Fiscales à taux constant	Base d'imposition prévisionnelles 2024	Taux d'imposition 2024	Produit 2024
Taxe foncière (bâti)	12 288 000,00	42,57 %	5 231 002
Taxe foncière (non bâti)	139 300,00	69,66 %	97 036
Taxe Habitation	463 700,00	17,12 %	79 385
Majoration THRS	79 385,00	30,00 %	23 816
	TOTAL		5 431 239

2024-20 : Modification des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement

Budget Communal									
N° AP	OPÉRATION	LIBELLE	Montant Total 2017-2026	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
2	94	PLU	126 874€	17 466€	34 264€	11 155€	7 013€	18 599€	1 560€
5	95	VOIRIE L OLIVEY ET BRYONS	1 064 700€			42 100€	592 600€	0€	0€
6	96	Groupe scolaire	9 815 470€					37 189€	1 600 000€
7	98	Rénovation des bâtiments scolaires	4 670 599€					5 790€	1 000 000€
8	99	Travaux de voirie Chemin du Gary	951 892€					7 350€	862 410€
9	100	Rénovation des bâtiments communaux	719 692€						23 000€
10	101	Ferme maraîchère	160 000€						
11	102	Aménagements parc Complexe Sportif	1 736 854€						



2024-20 : Modification des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement

Budget Communal							
N° AP	OPÉRATION	LIBELLE	Montant Total 2017-2026	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
2	94	PLU	126 874€	5 161€	31 656€		
5	95	VOIRIE L OLIVEY ET BRYONS	1 064 700€	0€	0€	430 000€	
6	96	Groupe scolaire	9 815 470€	217 226€	521 055€	3 720 000€	3 720 000€
7	98	Rénovation des bâtiments scolaires	4 670 599€	757 095€	1 507 714€	1 400 000€	
8	99	Travaux de voirie Chemin du Gary	951 892€	81 533€	599€		
9	100	Rénovation des bâtiments communaux	719 692€	291 656€	280 036€	125 000€	
10	101	Ferme maraîchère	160 000€	6 480€	23 520€	130 000€	
11	102	Aménagements parc Complexe Sportif	1 736 854€	41 345€	257 509€	438 000€	1 000 000€

2024-21 : Vote du budget de la commune 2024

Un budget bien maîtrisé

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget de la commune 2024 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 22 565 558,24€ :

- à 15 220 800,47 € en section de fonctionnement ;
- à 7 344 757,77 € en section d'investissement.



Vote OK



SAINT-LOUBÈS

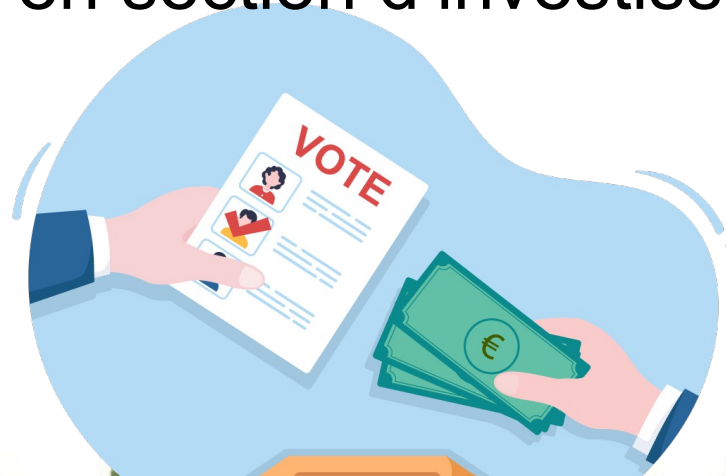
Sébastien ROUX

2024-22 : Vote du budget administratif du Centre Culturel 2024

Un budget bien maîtrisé...

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget du Centre Culturel 2024 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 1 147 934,64 € :

- à 896 683,71 € en section de fonctionnement ;
- à 251 250,93 € en section d'investissement.



Vote OK



Sébastien ROUX

2024-23 : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024



- Comité des fêtes :
- Subvention stable à 28 500€
- Déport des élus engagés dans cette association



2024-24 : Tarifs des camps et séjours 2024

SERVICE ANIMATION : TARIFS SÉJOURS ET STAGES

TARIFS 2024	QF de 0 à 1018	QF de 1019 à 2036	QF > à 2036
MINI-SÉJOUR (3 jours / 2 nuits)	89,775	107,1	122,85
SÉJOUR (4 jours / 3 nuits)	119,7	142,8	163,8
SÉJOUR (5 jours / 4 nuits)	149,625	178,5	204,75
STAGE PONEY (4 demi-journées)	37,8	44,1	50,4
STAGE PONEY (3 jours)	56,7	66,15	75,6
STAGE PONEY (4 jours)	75,6	88,2	100,8
STAGE PONEY (5 jours)	94,5	110,25	126
STAGE PONEY (5 demi-journées)	47,25	55,125	63
VAC. SPORTIVES (4 jours)	48,3	56,7	63
VAC. SPORTIVES (5 jours)	60,375	70,875	78,75
STAGES THÉMATIQUES	Tarif à la journée. Application du coût journée ALSH prévu		



Vote OK

Emmanuelle FAVRE

2024-25 : Demande de subvention aux Rives de la Laurence pour le Festival du Jeu 2024

DÉPENSES		RECETTES	
Estimation Prévisionnelle		Estimation Prévisionnelle	
Budget prévisionnel 2024	65 000,00 €	CDC Les Rives de la Laurence	25 000,00 €
		Autofinancement	40 000,00 €
TOTAL € TTC	65 000,00 €	TOTAL TTC	65 000,00 €

LES RIVES
DE LA
LAURENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SAINT LOUBÈS

Vote OK

Emmanuelle FAVRE

2024-26 : Demande de subvention à Alcome : projet de collecte des mégots de cigarettes

Opération Quartiers Propres !
12 litres de mégots !



2024-26 : Demande de subvention à Alcome : projet de collecte des mégots de cigarettes

ALCOME, **PREMIER ÉCO-ORGANISME DU NETTOIEMENT**



RÉDUIRE LA PRÉSENCE DE MÉGOTS DANS LES ESPACES

PUBLICS PAR DES ACTIONS DE PRÉVENTION :

- 20% en 3 ans, - 35% en 5 ans, - 40% en 6 ans

CONTRIBUER AUX COÛTS DE NETTOIEMENT
GÉNÉRÉS PAR LA PRÉSENCE DE MÉGOTS DANS
L'ESPACE PUBLIC



Céline BAGOLLE

2024-26 : Demande de subvention à Alcome : projet de collecte des mégots de cigarettes

- État des lieux
- Plan de communication
- Plan de mesures spécifiques
- Bilan annuel

Aide à l'achat :

* 42€ / corbeille de rue : 100 maxi

* 250 € / cendrier de rue : 10 maxi



2024-27 : Subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation : 3ème tranche de vidéoprotection

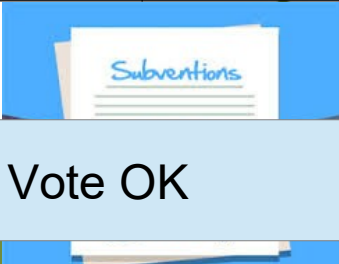
Prévention de la délinquance

Vidéoprotection – Déploiement de la 3^e tranche

PLAN DE FINANCEMENT



DÉPENSES		RECETTES	
Estimation prévisionnelle			
Équipement du complexe et du stade	26 050,57 €	F.I.P.D.R. (estimation 25%)	6 513,00 €
		Autofinancement	24 747,68 €
TOTAL HT	26 050,57 €		-
TVA	5 210,11 €		-
TOTAL TTC	31 260,68 €	TOTAL TTC	31 260,68 €



Vote OK

Anne-laure
DÉLIGNÉ-ROCHAUD

2024-28 : Amendes administratives pour sanctionner les dépôts de déchets

Délibération n° D2023-124 du 13 décembre 2023 : la mise en œuvre d'amendes administratives pour sanctionner les abandons illégaux de déchets sur la commune

Préfecture de la Gironde : amende administrative
= **compétence du Maire au titre des pouvoirs de police municipale.**

→ **Le conseil municipal n'est pas compétent.**

→ Retirer la délibération concernée.

→ Un arrêté a été pris avec les mêmes informations.



2024-28 : Amendes administratives pour sanctionner les dépôts de déchets

Sanctionner les incivilités de manière juste

Amendes administratives pour les personnes physiques

Petit volume inférieur ou égal à 50 litres	<ul style="list-style-type: none">• amende de 135€ (1^{er} fois)• si 1ère récidive : 250€• si 2ème récidive et au-delà : 500€
Moyen volume supérieur à 50 litres et jusqu'à 2,5m ³	<ul style="list-style-type: none">• Amende de 250€ (1^{er} fois)• si 1ère récidive : 500€• si 2ème récidive et au-delà : 1 000€
Grand volume supérieur à 2,5m ³	<ul style="list-style-type: none">• Amende de 500€• si 1ère récidive : 1 000€• si 2ème récidive et au-delà : 2 000€

Amendes administratives pour les personnes morales

Petit / Moyen volume jusqu'à 2,5m ³	<ul style="list-style-type: none">• Amende de 500€• si 1ère récidive : 1 000€• si 2ème récidive : 2 000€• si 3ème récidive : 4 000€• au-delà : 15 000€
Gros volume supérieur à 2,5m ³	Amende de 15 000€

Vote OK

Anne-laure
DÉLIGNÉ-ROCHAUD

2024-29 : Rénovation énergétique de l'école maternelle Île Bleue : avenants pour certains lots

Rénovation énergétique de l'école l'Île Bleue

Intitulé des Lots	Titulaire	Montant Marché € HT	Avenant 1 € HT	Avenant 2 € HT	Avenant 3 € HT	Avenant 4 € HT	Total avenants € HT	Total marché € HT
Démolition – VRD – GO	GREZIL	119 902,63 €	6 731,43 €				6 731,43 €	126 634,06 €
Charpente bois	LACOMBE	193 125,00 €	2 690,80 €				2 690,80 €	195 815,80 €
Couverture	EDMOND DAVID	38 152,71 €	11 537,76 €				11 537,76 €	49 690,47 €
Menuiseries extérieures	SOREFAB	170 059,83 €	- 4 124,67 €				- 4 124,67 €	165 935,16 €
Plâtrerie – Isolation	PLAC'OCEAN	184 000,00 €	5 197,40 €				5 197,40 €	189 197,40 €
Électricité	LAURENT FRAPIER	103 782,48 €	21 106,84 €				21 106,84 €	124 889,32 €
Ventilation – Plomberie – Sanitaire	K2 ENERGIES	108 257,31 €	3 777,98 €				3 777,98 €	112 035,29 €
Menuiseries Intérieures	BOUFFARD	20 760,85 €					- €	20 760,85 €
Sols souples	TURPAUD PEINTURE	11 099,90 €					- €	11 099,90 €
Faïences carrelage	GREZIL	3 720,30 €					- €	3 720,30 €
Peinture	CRÉSPY	34 191,00 €					- €	34 191,00 €
Coût total de l'opération € HT		987 052,01 €	46 917,54 €	- €	- €	- €	46 917,54 €	1 033 969,55 €

Vote OK

Pierre SEVAL

2024-30 : Accessibilité du complexe sportif tranche B – Avenants modification du bâtiment + nouvelle attribution du lot plomberie (2023MAPA06)

Bâtiment décalé => éviter dévoiement de réseaux coûteux.

→ On en profite pour revoir le projet et optimiser les coûts.

→ Le lot plomberie est attribué suite au désistement de l'entreprise désignée en 2023.



2024-30 : Marché Public – Travaux de mise en accessibilité du complexe sportif tranche B – Avenants suite à la modification du bâtiment + nouvelle attribution du lot plomberie (2023MAPA06)

N° de lot	Désignation	Attributaire	Montant initial (€ HT)	Montant révisé (€ HT)
1	VRD – Aménagements extérieurs	SOGEDDA (33450 Saint-Loubès)	33 662,00 €	27 555,50 €
2	Gros-oeuvre	SOGEDDA (33450 Saint-Loubès)	27 400,00 €	21 168,00 €
3	Charpente métallique et couverture Marché attribué lors de la séance du 13 décembre 2023	BAS (24250 LAMOTHE MONTRAVEL)	24 519,50 €	27 000,00 €
4	Menuiserie acier	SOBLACO (33240 St-André-de-Cubzac)	16 553,40 €	9 250,00 €
5	Peinture et revêtements muraux	EPRM (33450 Saint-Loubès)	4 475,00 €	3 361,00 €
6	Carrelage et faïence	SARL GREZIL (33820 Braud-et-Saint-Louis)	3 154,98 €	3 387,34 €
7	Plomberie	HYDRO TEC' (24000 PÉRIGUEUX)	6 529,83 €	14 462,84 €
8	Courants forts	BEAUFILS PATRICK (33240 LUGON)	3 635,00 €	2 970,00 €
			119 929,71 €	109 154,68 €

Pierre SEVAL

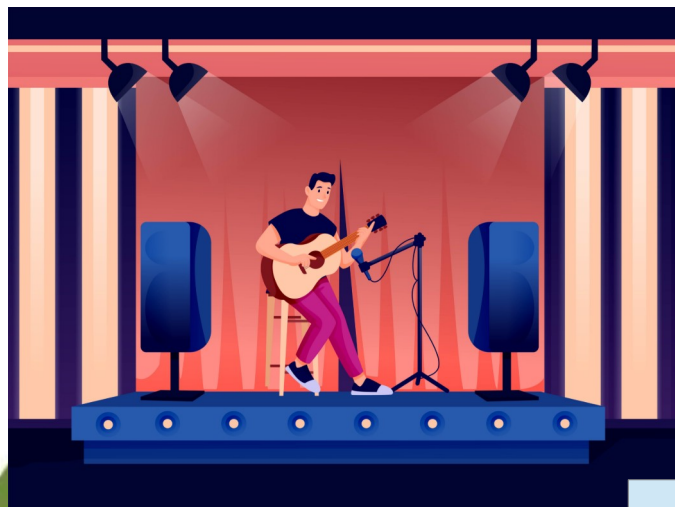
Vote OK

€ H.T.

2024-31 : Tarif de la programmation culturelle 2024-2025

Création d'un tarif spécial pour un spectacle organisé en partenariat avec le Rocher de Palmer.

Catégories	Plein tarif standard	Tarif réduit, groupes, et comités d'entreprise	Tarif Jeunes et agents de la ville de Saint-Loubès
Tarif spécial	30,00 €	27,00 €	27,00 €



Vote OK

Alice PLATRIEZ

2024-32 : Adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine :

organisme privé dédié à la promotion de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, public et privé, grâce à un dispositif d'aides en partenariat avec les collectivités locales et l'État :

- Subventions
- Aide au mécénat privé

Adhésion annuelle de 500 € pour le projet de restauration des peintures intérieures de notre église sous l'impulsion de l'association ARCL.



2024-33 : Révision du règlement formation : mise à jour du remboursement des frais liés aux formations

Les frais de déplacement	Remboursement des frais de déplacement pour les formations continues obligatoires des policiers et policières municipaux.
Formations organisées par les autres organismes	Remboursement des frais de déplacements dès le premier kilomètre parcouru pour les formations liées au métier exercé par l'agent et aux formations obligatoires (ex : hygiène et sécurité).
Les frais d'hébergement (formations CNFPT)	Si le CNFPT n'assure pas la prise en charge, la collectivité remboursera les frais d'hébergement.
Les frais d'hébergement (formations autres organismes)	La collectivité rembourse les frais d'hébergement pour les formations liées au métier exercé par l'agent et aux formations obligatoires (ex : hygiène et sécurité).
Les frais de restauration (formations CNFPT)	Si le CNFPT n'assure pas la prise en charge, la collectivité remboursera les frais de restauration
Les frais de restauration (formations autres organisme)	La collectivité rembourse les frais de restauration
Les frais complémentaires – péages et frais de stationnement	Le remboursement interviendra, sur présentation des pièces justificatives des dépenses engagées

Remboursement sur la base de la délibération en vigueur au sein de la collectivité

2024-34 : Débat sur la protection complémentaire

Protection sociale complémentaire des agents :

- d'éviter le renoncement aux soins,
- de faciliter le retour en activité et de limiter les coûts directs et indirects,
- de compenser des baisses de revenus en cas d'absentéisme long.



2024-34 : Débat sur la protection complémentaire

La complémentaire prévoyance	La complémentaire santé
<ul style="list-style-type: none">• Rester sous le dispositif de la labellisation pour tous les agents ;•• Maintenir la participation financière aux agents à l'appui d'un contrat de complémentaire santé labellisé.	<ul style="list-style-type: none">• Rester sous le dispositif de la labellisation pour tous les agents ;• Maintenir la participation financière aux agents à l'appui d'un contrat de complémentaire santé labellisé.
<p>Revalorisation au 01/01/2025 A hauteur de l'inflation (5%) => de 10 à 11 euros par mois</p>	<p>Revalorisation au 01/01/2025 A hauteur de l'inflation (5%) => de 25 à 27 euros par mois</p>



Informations diverses !



The poster for the Festival du Jeu 2024 features a blue background with a winding path of numbered steps (1-23) leading to a 'FIN' sign. Various children are depicted performing different activities: a boy with a soccer ball, a girl on a bicycle, a boy on a swing, a girl on a trampoline, a boy on a roller coaster, a girl on a horse, a boy on a skateboard, a girl on a roller skater, a boy on a roller coaster, a girl on a roller skater, a boy on a roller coaster, a girl on a roller skater, a boy on a roller coaster, a girl on a roller skater. A die is shown flying in the top left corner. The text 'Festival du Jeu' is written in a large, white, cursive font. Below it, '29ème Édition' is written in a white, circular seal. The dates 'Du 13 au 18 avril 2024' and the location 'à la Coupole de Saint-Loubès' are written in white. The text 'Manifestation gratuite' is written in yellow. A QR code is located in the bottom left corner.

Festival du Jeu
29^{ème} Édition
Manifestation gratuite
Du 13 au 18 avril 2024
à la Coupole de Saint-Loubès

Réservez votre billet sur :
<https://www.billetweb.fr/festival-du-jeu>

**29ème Édition du Festival du Jeu 2024
Du 11 au 18 avril !**

Après 2 jours réservés aux scolaires, le Festival ouvrira au grand public le samedi 13 avril à 14h.

Son accès reste entièrement GRATUIT comme pour les éditions précédentes.

Nouveauté cette année ! Une billetterie est mise en place afin de fluidifier les entrées.

Suivez l'événement sur :
<https://www.facebook.com/festijeu>



Informations diverses !



// MENTALISME
**VIKTOR
VINCENT**

**SAMEDI
4 MAI 2024**
🕒 20H30

À PARTIR DE 24€

 **INFOS & RÉSA**
LACOUPOLE.ORG
05 56 68 67 06 

Copyright © 2024 La Coupole Saint-Loubès. Tous droits réservés. L. 02.21.2024/04.02.21.2024

Informations diverses !

1ère édition de la collecte Numérique.

Dans le cadre de la Quinzaine du Numérique du 6 au 20 avril 2024, rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Loubès pour donner une seconde vie à vos appareils obsolètes inutilisés ou en fin de vie à l'occasion de la première collecte numérique organisée sur la commune.

Le matériel collecté sera recyclé et/ou reconditionné.

 Du Samedi 6 au samedi 20 avril 2024,

 Rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Loubès.

 Information complémentaire au 06.29.33.32.71



6 > 20
AVRIL
2024

1ère édition

**COLLECTE
NUMÉRIQUE**

15 jours pour donner une seconde vie
à vos équipements numériques !

à la Médiathèque
de Saint-Loubès



MAIRIE
SAINT LOUBÈS



Questions diverses



Merci pour
votre
attention !

